Profil des baignades du Lac de Cazaux - commune de La Teste de Buch- Synthèse

Date de révision du profil : avril 2018 / Mise à jour de la synthèse : mai 2024





Caractéristiques de la baignade

Nom des baignades : Cazaux lac et Cazaux Laouga

Commune : La Teste de Buch

Département : Gironde

Région : Aquitaine

Personne responsable de l'eau de baignade : Monsieur le maire de La Teste de Buch.

Période d'ouverture : *22 juin au 8 septembre 2024. En dehors de cette période et des heures de surveillance, ouvert aux risques et périls des baigneurs.*

Heures de surveillance :

Cazaux Lac : 22 au 28 juin et du 2 au 8 septembre 2024, tous les jours de 12h à 18h.

Cazaux Lac et Cazaux Laouga : 29 juin au 1 er septembre 2024, tous les jours de 11h00 à 20h00.

Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : *1 000 personnes/jour*

Schéma de la zone de baignade



Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :

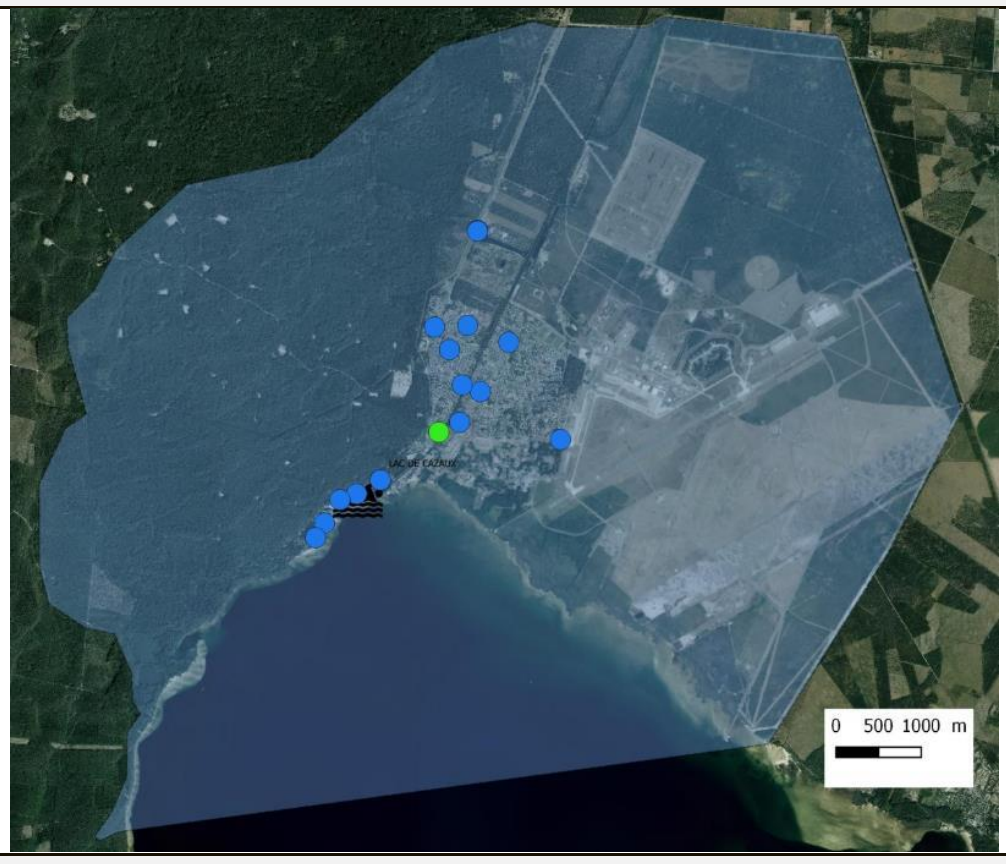
Année	*2020*	*2021*	*2022*	*2023*
Classement				

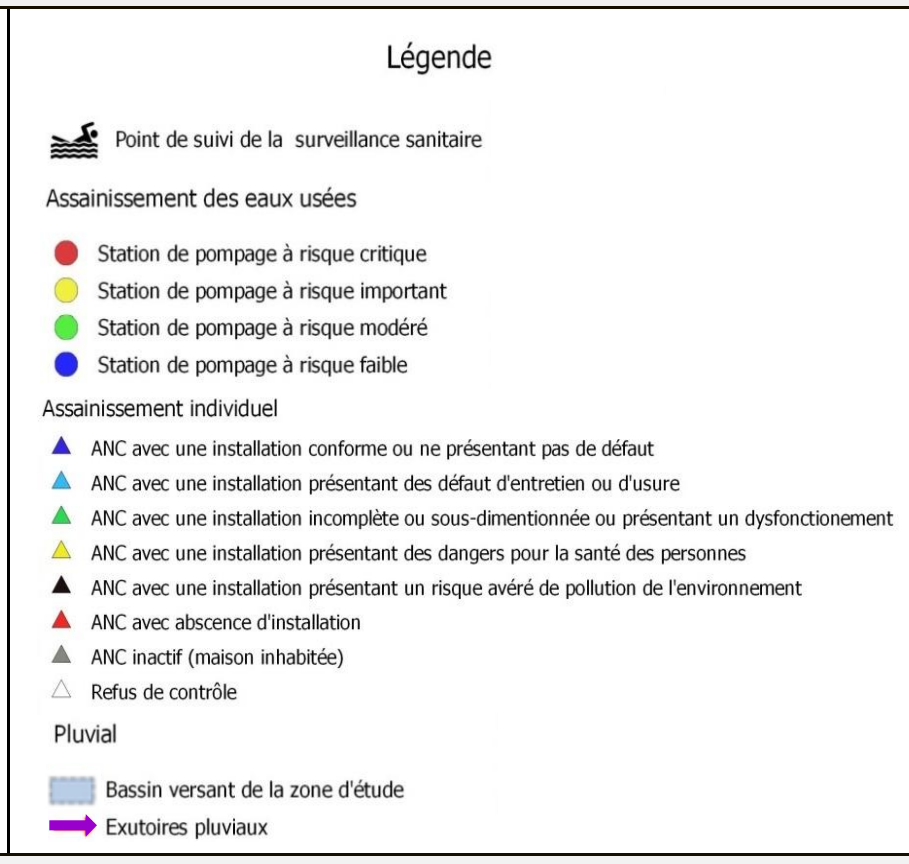
Directive 2006 : Eau d'excellente qualité - Eau de bonne qualité

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années présentée par ordre chronologique décroissant :

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
Sans Objet			

Carte de la zone d'étude





Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Principales sources de pollution inventoriées	Principales mesures de gestion préventive	Principales mesures de réduction des pollutions
Néant	• *Réalisation d'un autocontrôle quand pluviométrie > 20 mm sur 48h00* • *Autocontrôle interne récurrent*	*Sans objet*

Contact mairie : 05 56 22 35 00
http://www.latestedebuch.fr